

Revue de Presse



Vendredi 26 septembre 2025

>>

PRESSE NATIONALE

Politique ()



ONU : LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

La Côte d'Ivoire a pris part, à travers le ministre d'État, conseiller spécial du Président de la République, Patrick Achi, représentant le Chef de l'État, Alassane Ouattara, aux travaux de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Le mardi 23 septembre, le ministre d'État a participé à l'ouverture du débat général autour du thème : « Mieux ensemble : 80 ans et au-delà pour la paix, le développement et les droits de l'homme ». Les Chefs d'État et de gouvernement, ainsi que les hauts représentants des pays membres ont débattu des grandes priorités internationales : paix et sécurité, respect du droit international, réforme des Nations unies, renforcement de la coopération multilatérale, mobilisation de ressources pour le climat et diffusion des avancées scientifiques et technologiques. Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Léon Kacou Adom, portera, aujourd'hui, la voix de la Côte d'Ivoire à cette prestigieuse tribune.



DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE : ADAMA BICTOGO REÇOIT LES AMBASSADEURS D'ÉTHIOPIE ET DU LIBAN

Le président de l'Assemblée nationale, Adama Bictogo, a accordé, le jeudi 25 septembre 2025, deux audiences distinctes aux ambassadeurs d'Éthiopie et du Liban en Côte d'Ivoire. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la diplomatie parlementaire et des relations de coopération entre la Côte d'Ivoire et ces deux pays amis. À sa sortie d'audience, l'ambassadeur d'Éthiopie, Mme Tizazu Shitaye Minale, a souligné la nécessité d'élargir la coopération ivoiro-éthiopienne au-delà de l'exécutif. « L'objectif de cette visite était de renforcer les relations entre la Côte d'Ivoire et l'Éthiopie et d'impliquer le Parlement dans cette dynamique », a-t-elle déclaré. Mme Magida Karaki, représentante du Liban en Côte d'Ivoire, a, pour sa part, tenu à saluer l'accueil du président de l'Assemblée nationale. « J'ai porté les salutations de son homologue libanais et nous avons passé en revue les excellentes relations séculaires et amicales entre nos deux pays, ainsi que les perspectives de coopération », a-t-elle indiqué.



PRÉSIDENTIELLE 2025 : L'INSTITUT RÉPUBLICAIN INTERNATIONAL CONSULTE LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Conseil constitutionnel a reçu, le 24 septembre 2025, la visite d'une importante délégation de l'International Republican Institute (IRI), dans le cadre d'une mission d'évaluation. Conduite par Daniel Twining, le premier responsable, elle a rencontré Chantal Nanaba Camara, présidente du Conseil constitutionnel. Les échanges ont porté sur l'état d'avancement du processus électoral. Chantal Nanaba Camara a rappelé le rôle central de son institution dans la régulation et la validation des étapes majeures du scrutin. Daniel Twining, quant à lui, a souligné l'importance de recueillir le point de vue des différentes parties prenantes. Organisation non partisane et à but non lucratif, l'IRI œuvre, depuis plusieurs décennies, à la promotion de la démocratie et de la liberté dans le monde. La délégation entend donc s'entretenir avec les acteurs politiques et les institutions impliqués dans le scrutin présidentiel. À l'issue des différentes rencontres, elle fera des recommandations pour un scrutin démocratique, inclusif et apaisé.



9E SESSION DU DIALOGUE POLITIQUE BILATÉRAL CÔTE D'IVOIRE-BELGIQUE : L'AXE ABIDJAN-BRUXELLES RENFORCÉ

La Côte d'Ivoire et le royaume de Belgique ont intensifié leur coopération bilatérale à travers la tenue de la 9e session du dialogue politique entre les deux pays, le jeudi 25 septembre 2025, à la salle des banquets du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, à Abidjan-Plateau. A la fin des travaux, les deux délégations ont affiché un satisfecit de part et d'autre. Présidant la réunion en qualité de représentante du ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Léon Kacou Adom, la Directrice générale (Dg) des Relations bilatérales, Minata Sanganoko épouse Dieket, a affirmé que la justesse des interventions des deux délégations a été à la hauteur de leurs attentes. « Les conclusions de nos réflexions devront nous permettre de définir de nouvelles stratégies, en vue de faire prévaloir notre perception commune des enjeux du moment. Ce qui devrait contribuer au renforcement de l'axe Abidjan-Bruxelles », a soutenu Mme Dieket.



COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE - ARABIE SAOUDITE : ABIDJAN ET RIYAD SALUENT 40 ANS DE RELATIONS FRUCTUEUSES

Les relations entre la Côte d'Ivoire et le Royaume d'Arabie Saoudite évoluent crescendo dans l'intérêt des deux pays, qui entretiennent des relations diplomatiques depuis 1985. Cette belle entente a été saluée à l'occasion de la célébration du 95e anniversaire de la Fête nationale du Royaume organisée dans la soirée du mercredi 24 septembre 2025, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Le ton a été donné par le représentant diplomatique de Riyad sur les bords de la lagune Ébrié, Saad Bin Bakheat Alqathami, qui a salué une coopération exemplaire entre les deux pays. Le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Adama Dosso, a quant à lui salué les progrès spectaculaires réalisés par Riyad grâce à sa stratégie « Vision 2030 » portée par le prince héritier Mohammed Ben Salman.





BONDOUKOU / 103E ÉDITION DE LA JICOOP : SIANDOU FOFANA SALUE LE LEADERSHIP D'ADJOUMANI

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a représenté le Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, Robert Beugré Mambé, lors de la 103e Journée internationale des Coopératives (JICOOP) qui s'est tenue, le jeudi 25 septembre 2025, à Bondoukou. A cette occasion, Siandou Fofana n'a pas manqué de saluer le leadership du ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani. « Le projet Agropole du Nord-Est, qui s'implante à Bondoukou par la volonté du président de la République, mais sur l'instigation du ministre d'État Adjoumani, a un coût de 283 milliards FCFA. D'ici un à deux ans, la Côte d'Ivoire sera le premier grenier de l'Afrique de l'Ouest », a déclaré Siandou Fofana. Pour sa part, Kobenan Kouassi Adjoumani est arrivé à cette rencontre avec les bras chargés de dons. En effet, le ministre d'État a agi en faveur des sociétés coopératives avec 1 000 tonnes d'engrais, 200 tricycles, des pulvérisateurs, des engrais bio et des semences.



OBJECTIF ZÉRO PAPIER DANS L'ADMINISTRATION : KALIL KONATÉ CIBLE 12 SERVICES PUBLICS POUR LA PHASE 1 DE L'INTEROPÉRABILITÉ

Le ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Ibrahim Kalil Konaté, a lancé, le jeudi 25 septembre 2025, à Abidjan, le projet de mise en place de la plateforme d'interopérabilité de l'administration ivoirienne avec pour objectif d'atteindre le zéro papier d'ici à 2030. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement du numérique, élaborée en 2022, la Côte d'Ivoire a choisi de s'inspirer du modèle estonien en matière d'interopérabilité de l'administration. Pour cette première phase, douze (12) organisations ont été retenues, en liaison avec l'opérateur estonien. Il s'agit du ministère d'État, ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, du

ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, de la Direction générale des Impôts, du Bureau de coordination du Programme des filets sociaux, le CEPICI, le Tribunal de commerce d'Abidjan, l'Office national de l'État civil et de l'identification (ONECI), la CNPS, la Poste de Côte d'Ivoire, la Commission d'accès à l'information d'intérêt public (CAIDP), la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et l'IPS-CGRAE.



DIGITALISATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : LA CÔTE D'IVOIRE PRÉSENTE SA VISION À NEW YORK

En marge de la 80e Assemblée générale des Nations unies qui se tient, du 22 au 29 septembre 2025, aux États-Unis, le ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation a porté la voix de la Côte d'Ivoire sur les enjeux de l'innovation, de la transformation digitale et de l'Intelligence artificielle (la). Stéphane Kounandi Coulibaly, directeur de l'Innovation, des Start-ups et du Secteur privé, qui représentait le ministère, a pris part à un panel de haut niveau organisé par l'Italie, en partenariat avec le PNUD. Cette rencontre a rassemblé des représentants de plusieurs pays africains, notamment le Kenya, l'Égypte et le Mozambique, autour du rôle croissant du continent dans la révolution numérique mondiale. Il a rappelé l'ambition du gouvernement ivoirien qui est de faire de la Côte d'Ivoire un hub de l'innovation et un leader digital dans la sous-région.



PRÉSENTE À NEW-YORK : NIALÉ KABA APPELLE À L'INVESTISSEMENT ET À L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

La ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Nialé Kaba, a pris part aux discussions du Forum mondial Bloomberg Philanthropies, aux côtés de Chefs d'État, de dirigeants d'institutions internationales et de personnalités de premier plan. Ce sommet de haut niveau, marqué par des échanges enrichissants et pertinents sur un sujet fondamental pour le développement du continent africain, a permis à 17 pays africains d'adopter leurs pactes nationaux pour l'énergie dans le cadre de la « Mission 300 », une initiative conjointe du Groupe de la Banque mondiale et du Groupe de la Banque africaine de développement visant à fournir de l'électricité à 300 millions de personnes d'ici à 2030. La participation de la Côte d'Ivoire, déjà engagée depuis le lancement de cette initiative, illustre son attachement à un développement inclusif et durable, où l'accès universel à une énergie fiable et abordable constitue un levier essentiel pour stimuler l'emploi, renforcer la compétitivité des entreprises et soutenir la transformation économique du pays.



RÉGION DE L'AGNÉBY-TIASSA / LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL : SANGAFOWA-COULIBALY AUX POPULATIONS : « LA SOLUTION EST D'ABORD LOCALE »

Dans le cadre de sa mission de proximité, d'écoute mutuelle et d'échanges avec le corps préfectoral, les chefs traditionnels, autorités politiques, religieuses, cadres, élus, jeunes, mutuelles, femmes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire, le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a posé ses valises, jeudi 25 septembre 2025, à Agboville, chef-lieu de la région de l'Agneby-Tiassa. A la préfecture où il s'est entretenu avec les entités sus-évoquées, le proche collaborateur du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a abordé l'épineuse question de « l'orpaillage illégal » et de ses conséquences humaines, sanitaires, environnementales et sécuritaires. Mais avant, le membre du gouvernement a fait comprendre aux populations que l'orpaillage illégal ne peut être combattu efficacement qu'avec leur implication. « La solution est locale. Elle doit venir des populations elles-mêmes », avance le ministre.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : L'ENGAGEMENT FORT DU GOUVERNEMENT

En conformité avec l'Accord de Paris sur le climat, lequel prescrit aux États des engagements pour la protection de l'environnement, le gouvernement ivoirien s'est engagé, dans ses Contributions déterminées au niveau national (CDN), en 2015, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 28 % d'ici à 2030 par rapport à un scénario de référence. En 2022, la Côte d'Ivoire a révisé sa CDN pour la période

2021-2030, augmentant son ambition climatique à 30,41 %, ce qui correspond à une réduction de 37 millions de tonnes équivalent de CO2 des émissions de GES d'ici à 2030. La question énergétique occupe une place de choix dans ce document stratégique. Ainsi, le gouvernement s'engage à améliorer l'accès des populations à l'électricité et à l'énergie à un prix accessible ; à accroître l'utilisation des énergies renouvelables dans la production d'électricité ; à améliorer l'efficacité énergétique ; à renouveler et diversifier le parc automobile ivoirien ; à promouvoir le transport de masse.

Société (2)



HÔPITAL MÈRE-ENFANT DE BINGERVILLE : DOMINIQUE OUATTARA VISITE LE CHANTIER DE LA NOUVELLE EXTENSION DE CHIRURGIE CARDIAQUE PÉDIATRIQUE

La Première Dame, Dominique Ouattara, présidente de la Fondation Children Of Africa, a effectué une visite sur le chantier de la future extension de chirurgie cardiaque pédiatrique de L'Hôpital Mère-Enfant (HME) de Bingerville, le jeudi 25 septembre 2025. Ce projet d'envergure, initié par sa Fondation, a été financé grâce aux fonds collectés lors du 9º dîner de gala de la Fondation. Cette nouvelle infrastructure de pointe permettra la réalisation d'opérations à cœur ouvert, offrant ainsi une réponse concrète et adaptée aux besoins pressants des enfants atteints de pathologies cardiaques en Côte d'Ivoire. Accompagnée de Madame Nadine Sangaré, Directrice de la Fondation Children Of Africa, de Monsieur Hachim Diop, Directeur Général de l'HME, de l'équipe dirigeante de l'hôpital, ainsi que de Monsieur Hussein Bourgi, Directeur d'UNISERV, l'entreprise en charge des travaux, la Première Dame a parcouru les différents espaces en construction.



ADMINISTRATION PUBLIQUE : L'OSEP ÉVALUE LE RESSENTI DES USAGERS-CLIENTS

L'Observatoire du service public (OSEP) a tenu, le 25 septembre 2025, à Abidjan, sa deuxième réunion du Comité consultatif multisectoriel (CCM) de l'année. Cette rencontre, qui a réuni des représentants de l'administration, du secteur privé et de la société civile, a mis en lumière le rôle crucial de l'écoute des citoyens dans l'amélioration de la qualité des services publics en Côte d'Ivoire. Au nom de la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, le directeur de cabinet adjoint, N'Guettia Kouamé Jérôme, a salué l'approche collaborative du comité. Il a souligné que le gouvernement a placé la modernisation de l'administration et l'amélioration de la qualité du service public au cœur de ses actions.



POUR UNE STRATÉGIE NATIONALE D'INTÉGRATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : AKA AOUÉLÉ ET LE CESEC RÉFLÉCHISSENT SUR LES DÉFIS ET LES OPPORTUNITÉS

Pour la première conférence de la deuxième session ordinaire, le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC) a décidé de réfléchir avec des experts et des partenaires institutionnels sur « Intelligence artificielle (la) : défis et opportunités pour le développement de la Côte d'Ivoire ». Cette conférence a eu lieu, le jeudi 25 septembre 2025, à la salle des plénières de la Chambre consultative, au Plateau. Selon Dr Aka Aouélé, président du CESEC, sous la gouvernance d'Alassane Ouattara, la Côte d'Ivoire est inscrite dans une dynamique d'innovations et de modernité. « Notre Chambre consultative a le devoir de formuler des recommandations à l'exécutif pour une stratégie nationale d'intégration de l'Ia », a-t-il indiqué. Le président du CESEC a salué la mobilisation des Conseillers et des personnalités présentes.



JOURNÉE NATIONALE DE LA SOLIDARITÉ 2025 / BEUGRÉ MAMBÉ AUX IVOIRIENS : « NOUS SOMMES UNE SEULE FAMILLE »

La Journée nationale de la Solidarité (JNS), instituée en 2007 et célébrée chaque 25 août, a connu une édition particulière cette année. La célébration officielle de la 18e édition s'est tenue hier, jeudi 25 septembre 2025, à Audouin, dans la commune de Songon. Comme chaque année, cette journée a permis

au Gouvernement, à travers le ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, de promouvoir les valeurs de partage et d'inclusion sociale. Le thème retenu pour cette édition était : « La solidarité, un levier d'inclusion sociale ». La cérémonie a rassemblé de nombreuses populations venues communier avec les membres du Gouvernement, conduits par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé. Dans son allocution, le Chef du gouvernement a insisté sur l'importance du vivreensemble. « Soyons tous solidaires entre nous, les Ivoiriens, parce que nous ne sommes qu'une seule famille dans ce pays », a-t-il affirmé.



18E JOURNÉE NATIONALE DE LA SOLIDARITÉ, HIER : BELMONDE DOGO GÂTE LES FEMMES DE SONGON AUDOUIN

La 18e édition de la Journée nationale de la Solidarité s'est tenue, ce jeudi 25 septembre 2025, à Songon Audouin dans le district d'Abidjan. C'était sous le thème « la solidarité, socle d'une cohésion sociale ». À cette occasion, le Chef du gouvernement, Robert Beugré Mambé, a exhorté les Ivoiriens à « cultiver au quotidien l'esprit de solidarité, pour une société plus juste et fraternelle ». La ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a rappelé l'importance de cette initiative gouvernementale, qui s'inscrit dans une dynamique de paix durable. « Cette journée nous rappelle que la solidarité n'est pas un simple geste, mais un état d'esprit, une culture de l'attention et une posture d'humanité. La solidarité, ce n'est pas seulement partager des vivres. C'est aussi garantir l'accès à l'eau, à l'électricité, aux infrastructures de base, promouvoir la diversité et consolider le vivre-ensemble », a-t-elle indiqué. La remise de dons aux populations locales a constitué le point d'ogre de cette journée. Vivres, tricycles, broyeuses, motos et chaises ont été offerts à plusieurs familles vulnérables de Songon Audouin.



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE : JACQUEVILLE ACCUEILLE UN ATELIER DE VALIDATION DES ÉTUDES DU PLAN VERT D'ABIDJAN ET DU PARKWAY DE LA V23 DE YOPOUGON

Dans le cadre de l'amélioration du tissu urbain et de la préservation de la qualité de vie des populations, plusieurs activités et projets portés par le District autonome d'Abidjan (DAA), dans le cadre des activités de la Plateforme des villes durables, ont été intégrés au Projet de transport urbain d'Abidjan (PTUA), au sein de sa composante « Aménagement connexe et renforcement institutionnel (ACRI) ». Parmi ces activités figurent, notamment, les études relatives au Plan vert du DAA et au Parkway de la V23 de Yopougon menées sous la supervision de l'Ageroute, à travers la cellule de coordination du PTUA. Un atelier de validation des rapports définitifs desdites études se tient au Palm Sud Hôtel, à Jacqueville, du 25 au 27 septembre 2025. Cette rencontre de trois jours est l'occasion de présenter les objectifs de ces études, d'analyser et de valider le rapport incluant les recommandations issues des travaux.



SHOWBIZ : MOLARE INTERDIT DE CONDUITE PENDANT CINQ ANS APRÈS SON ACCIDENT MORTEL

L'artiste ivoirien du Coupé-décalé, Molare, de son vrai nom Maury Féré Soumahoro, a comparu, le jeudi 25 septembre 2025, devant la Commission spéciale de suspension et de retrait de permis de conduire, à la Direction générale des transports terrestres et de la circulation (DGTTC), sise au 16e étage de la tour E à Abidjan-Plateau. Cette convocation survient dix jours après sa libération de prison, consécutive à l'accident de la route qu'il avait provoqué et qui a coûté la vie à une dame. Face aux membres de la commission, l'artiste, visiblement éprouvé, a reconnu sa culpabilité. D'une voix grave, il a présenté ses condoléances à la famille endeuillée et exprimé ses profonds regrets. À l'issue des délibérations, la Commission a prononcé une sanction exemplaire : le retrait ferme de son permis de conduire pour une durée de cinq ans. Les griefs retenus à son encontre portent sur une conduite dangereuse, un défaut de maîtrise du véhicule et la mise en danger de la vie d'autrui.

3E ÉDITION DE LA JOURNÉE DU MÉRITE ET DE L'EXCELLENCE : ADAMA DIAWARA



EXHORTE L'UFHB À MAINTENIR LE CAP

L'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) a vibré, le jeudi 24 septembre 2025, au rythme de la 3° édition de la Journée du Mérite et de l'Excellence (JME). Cette cérémonie, devenue une tradition académique, a récompensé les meilleurs acteurs de la vie universitaire, avec en point d'orgue le Super Prix Bélier d'Or Adama Diawara, doté d'une enveloppe d'un million de FCFA. Quant aux lauréats, chacun a reçu une enveloppe, un certificat et un trophée. Dans son allocution, le ministre Adama Diawara a salué la qualité des lauréats et les efforts de la communauté universitaire. « Bravo et félicitations à tous ceux qui ont été primés. On n'est pas premier par hasard, il faut travailler dur, et vous êtes devenus des modèles », a-t-il déclaré. Le ministre a rappelé que la performance de l'enseignement supérieur ivoirien résulte des investissements consentis depuis 2011, avant d'exhorter l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) à maintenir le cap.



DISTINCTION / ORDRE PRO MERITO MELITENSI DE MALTE : LE MINISTRE DIMBA PIERRE DÉCORÉ

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie Universelle, Pierre N'Gou Dimba, a été élevé au rang de Commandeur de l'Ordre Pro Merito Melitensi, le 19 septembre 2025. La distinction lui a été remise par Son Excellence Arnaud de Martin de Vivies, ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte en République de Côte d'Ivoire, au cours d'une audience accordée par le ministre. A travers cette décoration, l'Ordre Souverain de Malte salue la qualité des relations de coopération qu'il entretient avec la Côte d'Ivoire, en particulier dans les domaines de la santé et de l'action humanitaire. Dans son allocution, le ministre Pierre N'Gou Dimba a indiqué que cette reconnaissance allait bien au-delà de sa personne, en mettant en lumière l'action du Gouvernement ivoirien. Il a également exprimé sa volonté de renforcer le partenariat avec l'Ordre de Malte, afin de bâtir un système de santé plus accessible et plus solidaire.





GRAND-BASSAM / OUVERTURE OFFICIELLE DE « LA MAISON DE L'ART » : LA CÔTE D'IVOIRE INAUGURE UN AUTRE SYMBOLE DE SON DÉVELOPPEMENT ET RAYONNEMENT CULTUREL

Un pôle de valorisation du patrimoine culturel! C'est ce que veut être la Maison de l'Art, pour l'écosystème des acteurs culturels. Hier, jeudi 25 septembre 2025, à Grand-Bassam, la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a en effet procédé à l'ouverture officielle de cette institution, fruit du partenariat public-privé, notamment entre la Côte d'Ivoire et la Société générale de Côte d'Ivoire (SGCI) à travers sa fondation. En termes de symbole, pour la ministre Françoise Remarck, la Maison de l'Art incarne le reflet de la volonté du Président de la République, Alassane Ouattara, de faire de la culture « un levier de développement durable et de rayonnement pour notre pays ». Elle en veut pour preuve tangible la promulgation de la loi sur « la Politique nationale de la culture en 2014 » qui ouvrait déjà la voie à une véritable économie culturelle, porteuse de croissance et de cohésion.



ART ET CULTURE IVOIRIENNE : REMARCK ANNONCE 2 RÉFORMES MAJEURES

La ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, veut assurer aux artistes leur dignité et leur permettre de vivre de leur art. Pour cela, en plus des actions déjà entreprises dans le secteur, elle prévoit mettre à exécution deux nouvelles mesures les jours à venir. Elle les a dévoilées, à l'occasion de la 8e édition de la Semaine nationale des arts et de la culture (SNAC) tenue, du 18 au 20 septembre 2025, à Songon Dagbé. La première réforme porte, notamment, sur l'élargissement et l'extension de la rente viagère aux artistes n'en bénéficiant pas encore. Selon la ministre, cette mesure est prise, car le Chef de l'État, Alassane Ouattara, est préoccupé par « la précarité de nos icônes, dont certains font malheureusement l'actualité ». La seconde réforme vise à engager des négociations avec les plateformes de diffusion de contenus audiovisuels, afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des artistes et créateurs ivoiriens.





OISSU 2025-2026 - SPORTS ET DIGITALISATION : LES GRANDES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON SPORTIVE SCOLAIRE

Les compétitions sportives inter-établissements de la saison 2025-2026 débuteront en janvier 2026, sur toute l'étendue du territoire ivoirien et prendront fin en mai de la même année. L'organisation, assurée par l'Office ivoirien des sports scolaires et universitaires (OISSU), se déroulera en collaboration avec la Direction de la Vie scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation. L'annonce a été faite, le jeudi 25 septembre 2025, par le directeur général de l'OISSU, Adama Doumbia, lors d'une conférence de presse au stade Félix Houphouët-Boigny à Abidjan-Plateau. « Pour la saison sportive 2025-2026, les détails essentiels à retenir sont la phase des engagements des établissements qui débutera le 22 septembre pour s'achever le 31 octobre 2025 ; la prise des licences qui constitue une assurance, le lancement de la saison le 22 novembre 2025. Les compétitions débuteront en janvier 2026 sur l'ensemble du territoire national et s'achèveront à fin mai 2026 », a-t-il annoncé.

>>

VU SUR LE NET





TRANSPORTS TERRESTRES : 34 PERMIS DE CONDUIRE SUSPENDUS EN SEPTEMBRE DONT SEPT AVEC SURSIS

La Commission spéciale de retrait et de suspension du permis de conduire a examiné 42 dossiers au cours de sa session du 25 septembre 2025 à la Direction générale des transports terrestres et de la circulation (DGTTC). Des délibérations des 16 cas d'accidents mortels, 8 ayant occasionné des préjudices matériels, 13 des dégâts corporels et 5 cas d'incivisme, il ressort que 34 usagers ont été condamnés à des suspensions – 27 condamnations fermes et sept avec sursis - pour des périodes allant de trois mois à cinq ans. Deux permis de conduire ont été restitués et six des mis en cause étaient absents. La session a été présidée par Coulibaly Kafonna, directeur de la Circulation et de la Sécurité routière, représentant le DG des Transports terrestres et de la Circulation, Oumar Sacko. Il a réitéré la volonté du ministre des Transports, à travers la DGTTC, de durcir la répression contre les auditeurs indisciplinés, tout en poursuivant la sensibilisation. Outre les sanctions, la Commission continuera de profiter des audiences pour sensibiliser les usagers et s'assurer qu'il s'approprier les règles de base de la conduite et du code de la route, a-t-il rappelé.



BILAN ET SUIVI DE LA PNE 2021-2025 : LE GOUVERNEMENT APPELLE AU RENFORCEMENT DE LA SYNERGIE D'ACTIONS ET AU DIALOGUE INCLUSIF POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI

Le directeur de l'Emploi, Franck Dogoh, a appelé au renforcement de la synergie d'actions et au dialogue inclusif pour développer l'emploi. C'était à l'occasion de l'atelier bilan de suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE 2021-2025), le 25 septembre 2025 à Abidjan. Franck Dogoh a relevé des avancées notables et des résultats encourageants en termes de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des travailleurs dans le cadre de la mise en œuvre de la PNE 2021-2025. Toutefois, a-t-il souligné, des efforts sont encore à consentir par la mise en œuvre effective de mesures adéquates pour impulser la création d'emplois décents, productifs et de qualité afin de réduire davantage la pauvreté et impulser une croissance inclusive, avec le secteur privé comme principal moteur de création de richesse et d'emplois.

RENFORCEMENT DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES : LA PLATEFORME SKILLS ACADEMY LANCÉE



Le chef de cabinet, Vamara Touré, représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a officiellement lancé, ce jeudi 25 septembre 2025, dans les locaux de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI), situés à Cocody-2 Plateaux, la plateforme Skills Academy. Ce projet résulte d'un partenariat entre l'UVCI, représentée par son président, le professeur Tiémoman Koné, et la Fondation MTN, représentée par la directrice générale de MTN Côte d'Ivoire, Mitwa Ng'ambi. Il vise à renforcer significativement les compétences numériques des étudiants et enseignants chercheurs en leur donnant un accès gratuit à des formations certifiantes de niveau international. La plateforme Skills Academy offre les connaissances techniques nécessaires pour transformer une idée en une entreprise, couvrant des domaines allant de la maîtrise du développement web et de l'Intelligence artificielle à la sécurisation des transactions en ligne. Elle offre ainsi un accès à plus 400 ressources pédagogiques permettant de renforcer les compétences dans des domaines comme l'Intelligence artificielle, le développement logiciel ou la cybersécurité. (Source : CICG)



Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



















+225 07 87 36 36 36





Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG). Contact: +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email: info@cicg.gouv.ci - Site Web: www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

